

## CCN des Cabinets ou Entreprises de Géomètres-experts, Géomètres-Topographes, Photogrammètres et Experts Fonciers Accord du 13 octobre 2005

### Tableaux des cotisations Santé

#### CONTRAT SOCLE COLLECTIF OBLIGATOIRE

##### COTISATIONS MENSUELLES en % du salaire mensuel limité à 150 % du PMSS

(plafond mensuel de la Sécurité sociale, soit 3 269 euros en 2017)

Régime de Sécurité sociale	Régime Général	Régime local Alsace Moselle
Groupe	2,15 %	0,94 %

#### CONTRAT SURCOMPLEMENTAIRE COLLECTIF

Les cotisations sont complémentaires à celles versées au titre du contrat socle collectif obligatoire.

##### COTISATIONS MENSUELLES en % du salaire mensuel limité à 150 % du PMSS

(plafond mensuel de la Sécurité sociale, soit 3 269 euros en 2017)

Régime de Sécurité sociale	Régime Général	Régime local Alsace Moselle
Groupe	2,60 %	1,96 %